

0130050J
ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE
LPO LYCEE DES METIERS DENIS DIDEROT
23 BOULEVARD LAVERAN
13202 MARSEILLE CEDEX 02
Tel : 0491100700

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 11

Année scolaire : 2023-2024

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Date de réunion de la séance initiale : 05/10/2023

Nombre de présents à la séance initiale : 14

⚠ Quorum non atteint

Nombre de présents : 11

Le conseil d'administration

Convoqué le : 06/10/2023

Réuni le : 09/10/2023

Sous la présidence de : Nicolas Tramoni

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

CONVENTION GIP 2023-24 : LA CONVENTION GIP 2023-2024 EST VALIDEE PAR LE CA

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 11

Pour : 9

Contre : 2

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0